



Césariennes inutiles: le monde politique prend responsabilité et regarde de plus près

Le Conseil des Etats a approuvé un postulat de Liliane Maury Pasquier demandant une étude précise du taux élevé de césariennes.

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) est très satisfaite de la décision prise aujourd'hui par le Conseil des Etats. Par 22 voix contre 8, ce dernier a approuvé, contre la volonté du Conseil fédéral, un postulat (08.3935) que Mme Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats (PS/GE), avait déposé en décembre dernier, avec la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), après la récente publication des taux de césariennes (32.2% pour la Suisse). Les représentants des cantons ont donc décidé d'étudier les causes et les effets du taux croissant de césariennes. Ils émettent ainsi un signal fort à l'intention des maternités et des cabinets de gynécologie, à savoir, qu'il n'est pas question de continuer ainsi!

Le postulat invite à étudier les causes et les effets du taux élevé et en croissance constante des césariennes pratiquées en Suisse, en tenant compte de l'état de la recherche sur le plan international et des expériences réalisées dans d'autres pays, et en analysant les circonstances spécifiques suisses dans le domaine de la santé. L'avis du Conseil fédéral que cette étude doit être menée par la société médicale concernée suscite une large incompréhension au sein du Parlement et de la Fédération des sages-femmes. La Société de gynécologie est impliquée dans cette affaire et n'a en outre que peu d'intérêts à mener une étude sur cette évolution, ce qui se reflète d'ailleurs clairement dans son inaction au cours des dernières années.

En approuvant le postulat, le Conseil des Etats émet un signal clair, prend responsabilité et décide d'y regarder de plus près. Cela est d'autant plus nécessaire que les césariennes sont très coûteuses pour l'assurance sociale de base (au moins 50% plus chères que l'accouchement normal) et que les données actuelles de la recherche montrent que les césariennes inutiles ont des répercussions négatives sur la santé de la mère et de l'enfant.

La Fédération suisse des sages-femmes invite le Conseil national à suivre l'exemple du Conseil des Etats et à examiner plus en détail pourquoi, en Suisse, un enfant sur trois naît en salle d'opération.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:

Lucia Mikeler Knaack, présidente Fédération suisse des sages-femmes:
079 322 57 29 lucia.mikeler@bluewin.ch

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats (GE), sage-femme:
079 478 83 16, liliane.maurypasquier@parl.ch